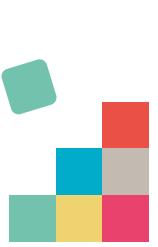


Le Chartrain



Vie municipale

En ville

Citoyenneté

Côté asso

Culture

Enfance-jeunesse



Journal d'informations municipales Janvier/Février 2026 > N°339



2026
RESTONS NATURE

La Ville
vous souhaite
une bonne année

Les membres du Conseil municipal vous convient à la cérémonie des voeux à la population, qui se tiendra le mercredi 7 janvier à 19h à la Halle de la Conterie.

Que cette année soit porteuse de santé, de bonheur et de réussites pour vous et vos proches ! C'est l'heure aussi de jeter un œil dans le rétroviseur ! Découvrez en page 12 une sélection de photos prises lors d'événements, petits et grands, qui ont marqué la vie chartraine en 2025.

➤ Vie municipale

- (P2) Conseils municipaux des 3 novembre et 15 décembre.
- (P3) Le Callouët > La Croix aux Potiers
- (P4) Ecole de l'Auditoire

➤ En ville

- (P5) Parc de Loisirs
- (P5) Envie d'une pause
- (P6-7) Propreté urbaine

➤ Côté assos

- (P8) L'ABC d'un bénévole
- (P9) Peinture et dessin
- (P9) Collectif Boréale'S

➤ Enfance-Jeunesse

- (P10) Les oiseaux de chez nous

➤ Culture

- (P11) Histoires de vie

➤ (P12) Instants d'année 2025

➤ À lire aussi...

- (P3) Edito
- (P3) Agenda
- (P4) Expression des élus

Conseils municipaux

3 novembre et 15 décembre 2025



■ Terres de Sources la Ville rejoint le label

A la crèche, à l'école ou à l'accueil de loisirs, les menus de la restauration intercommunale sont constitués en partie de produits labellisés. Parmi eux, ceux issus de Terres de Sources : légumes, viandes, laitages... Tout en assurant une alimentation locale et durable aux enfants, le label Terres de Sources contribue à accompagner les agriculteurs et agricultrices dans leurs pratiques et à mieux les rémunérer. Un volet important est consacré à la protection de l'eau et à la qualité de l'air.

En tant que commune adhérente au Syndicat intercommunal de restauration, la ville de Chartres-de-Bretagne s'est engagée à conclure un partenariat autour du programme Terres de Sources et à rejoindre le groupement de commandes pour une durée de six ans, à compter du 1^{er} mars 2026.

■ Tarifs 2026

Les membres du Conseil municipal ont approuvé une revalorisation de 2 % pour l'année 2026 des tarifs des prestations enfance-jeunesse, restauration, de mise à disposition de salles et de matériel, des produits vendus au bar du Pôle Sud (hors boissons alcoolisées), de mise à disposition des salles du centre culturel Pôle Sud, des prestations effectuées en régie par le personnel communal, des charges locatives de l'Espace Brocéliande, des droits de places du marché, de la redevance d'occupation du domaine public et des tarifs funéraires.

■ Une place Antoine Dubos dans notre commune



La place située à côté de la crèche municipale Tintinabulle, du Centre Départemental d'Action Sociale et en face de l'école Sainte-Marie portera le nom d'Antoine Dubos. Né en 1867, il a été maire de Chartres-de-Bretagne de 1921 à 1947. Ancien capitaine, chef de la musique militaire au 41^e Régiment d'Infanterie, il administra la commune dans une période complexe, d'abord marquée par le manque de ressources financières, puis l'Occupation et enfin la précarité de l'après-guerre. Il habitait au Vieux Bourg avant de se retirer à Belin-Béliet, près de Bordeaux, au terme de son mandat. Il y est décédé en 1951.

■ Laboratoire de fabrication numérique poursuite de la convention tripartite

Le LAB (Laboratoire de fabrication numérique), est mis en place depuis 2023 dans le cadre des activités de la Maison écocitoyenne. Il s'appuie sur la mise à disposition du matériel de l'association Familles Rurales (découpeuse laser, brodeuse numérique...), sur des ateliers animés par des bénévoles dès le lancement du Lab et l'animation ponctuelle d'un *Open lab* proposée par l'association Les Petits Débrouillards. Lors de ces rendez-vous, l'animatrice professionnelle accompagne le public dans l'utilisation des machines et pour un montant de 2 520 €.

d'échanges de pratiques et de savoir-faire entre les utilisateurs.

La ville de Chartres-de-Bretagne a reconduit la convention tripartite existante à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 7 mois, dans la perspective de l'ouverture de la Maison écocitoyenne. La mise à disposition des machines par l'association Familles Rurales a été votée pour un montant de 2 205 €, ainsi que l'animation d'un *Open lab* mensuel par l'association Les Petits Débrouillards

pour un montant de 2 520 €.

Préalablement à l'ouverture de la Maison écocitoyenne à l'automne 2026, le Conseil municipal a choisi de mettre en concertation avec des habitant·es en place une gouvernance expérimentale sous forme de comité de pilotage, pour tester une organisation dans cette phase de développement du projet. Ce comité de pilotage est composé de trois groupes : Elu·es de la ville, Occupant·es, Habitant·es.

Il aura pour mission de prendre des décisions sur les sujets qui lui sont confiés par le Conseil municipal et de faire des propositions pour les autres sujets qui restent du domaine du Conseil municipal.

Janvier/Février 2026 - N°339
Le Chartrain
Mairie - 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



■ Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
■ Adjoint à la Communication : Patrice Goffroy
■ Rédaction : les services de la ville, Raymond Paulet
■ Maquette : Fabienne Faujour
■ Dépot légal : à partion
■ Reproduction totale ou partielle interdite
■ Imprimé sur papier recyclé www.hautsdevilleaine.com

Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 9 mars 2026.

Accès aux actes en ligne www.chartresdebretagne.fr
► Ma ville > La vie municipale > Documents réglementaires

Etat-civil

Naissance

■ 3 novembre 2025
Roméo Delattre
14 rue Gustave Flaubert

Agenda

- Mercredi 7 janvier à 19h
Vœux à la population
Halle de La Conterie
- Mardi 20 janvier, de 14h à 17h
Forum de l'emploi
Halle de La Conterie
- Dimanche 25 janvier
Repas des aînés
Halle de La Conterie
- Dimanche 1^{er} février, de 9h à 17h
Braderie organisée par l'amicale des parents d'élèves
Halle de La Conterie
- Lundi 9 février, à 18h30
Conseil Municipal
Salle du Conseil municipal, Mairie
- Jeudi 19 février, de 14h30 à 19h
Don du sang
Halle de La Conterie
- Dimanche 15 mars
Elections municipales, 1^{er} tour
Halle de la Conterie

Le Callouët > La Croix aux Potiers

Une nouvelle piste cyclable

Cette desserte permettra de sécuriser le trajet des cyclistes en provenance de Rennes ou de Bruz. Rennes Métropole achèvera les travaux en mars.



■ La piste cyclable en provenance de Bruz,

C'était une demande portée conjointement par les équipes municipales de Bruz et Chartres-de-Bretagne, soucieuses de permettre une continuité cyclable et la desserte des résidents qui habitent à proximité de la rue de Callouët et de la rue des Fours à Chaux. Défendu également par le collectif citoyen "En vélo à Chartres-de-Bretagne" (consulté pour les opérations d'aménagement), ce projet a donc été lancé par Rennes Métropole.

Les travaux, annoncés en mars 2025, consistent à créer une piste depuis la rue du Callouët, avec la réalisation d'un mur de soutènement, pose de potelets en bois, reprise de talus et signalisation au sol. Les enrobés seront effectués en mars 2026.

Édito

Parler de dynamique économique lorsque les données statistiques s'avèrent pessimistes reste une gageure. Le recul du pouvoir d'achat et des investissements productifs, le déficit commercial, l'endettement et le chômage en hausse ; sans oublier la transition écologique incertaine... ce sont autant de données qui alimentent un climat social déprimé. La démultiplication des actes de désinformation / manipulations, ainsi que la radicalité des comportements amplifient cette perception d'impasse. Ce n'est plus seulement de sursaut qu'il nous faut parler, mais de la construction d'une approche plus cohérente et stratégique de l'économie au sens noble, pour établir de véritables projets durables et d'avenir.

Voici 15 ans, dans le contexte d'une autre crise, et sur l'interpellation de cadres dirigeants inquiets à propos du groupe automobile implanté à Chartres-de-Bretagne, nous nous sommes engagés dans une réflexion collective⁽¹⁾ avec pour objectif de "prendre en main" notre destin industriel. Courant mai 2012, sur la recommandation d'un alors discret conseiller économique⁽²⁾, le tout nouveau gouvernement de l'époque avait renoncé à "l'État stratège" et par là même aux moyens préconisés qui antérieurement faisaient consensus. 15 ans plus tard, dans nos bassins d'emploi, la restauration de l'économie industrielle sur de nouvelles bases ne se décrètera pas si facilement. Elle va se structurer et s'organiser sur un temps long. En effet, il faut d'abord retrouver un consensus pour mobiliser toutes les compétences

des acteurs de notre écosystème économique. En cela, Chartres-de-Bretagne est un exemple possible, entre autres avec Schneider-Electric, Stellantis, Suez, Joncoux, Safran ; les opérateurs du secteur ferroviaire, Sopra-Stéria et les services à l'industrie... C'est dans ce contexte d'enjeux que se dégagera notre horizon au-delà de 2030. Également, il conviendra de reprendre très vite une politique dynamique de l'habitat, en lien avec les emplois déjà créés et à venir sur la commune et ses voisines. Notre approche peut-être conforme à de futurs objectifs métropolitains.

Je vous souhaite une très belle année 2026.

Philippe Bonnin, Maire

1. Enrayer le déclin du site automobile France - Association des collectivités sites d'industrie automobile ; juin 2012.

2. M. Emmanuel Macron

Dynamique économique ?

10 milliards d'euros au bas mot sur trois communes dont Chartres-de-Bretagne. Tous les voyants étaient au vert : réseaux très haut débit vers l'Europe, production massive d'électricité décarbonée et disponible, opportunité de la valorisation thermique dans l'intérêt des rennais ; 1 000 emplois techniques et un écosystème d'excellence numérique acquis. Le train ne passera pas deux fois avec le même opérateur. Rien n'est potentiellement perdu...

Philippe Bonnin, Maire

1. Enrayer le déclin du site automobile France - Association des collectivités sites d'industrie automobile ; juin 2012.

2. M. Emmanuel Macron

Ecole de l'Auditoire

La cour de récré repensée pour les enfants



Après trois ans de réflexions et de travaux, les deux cours de l'école de l'Auditoire ont été réaménagées et végétalisées.



“Planter des espèces d’arbres qui donnent des fleurs” ou “Installer un toboggan en forme de tube” : voilà quelques propositions d’aménagement émises par les enfants de l’école de l’Auditoire, au lancement d’un groupe de travail chargé d’imaginer une cour plus verte et ludique,

en septembre 2022. Associant des élèves, des enseignant·es, des parents et des services de la mairie, ce groupe de travail a d’abord planché sur l’aménagement et la végétalisation de la cour du bas, effectués en 2023. Puis, l’été dernier, la seconde cour a également connu une métamorphose d’ampleur : double toboggan intégré dans une butte entièrement végétalisée, plantation de nouveaux arbres dans la cour, visant à augmenter les surfaces ombragées, mise en place de parterres en pied de mur des salles de classe... L’ancien garage à vélos accueille à présent des

circuits de billes et de voitures. Enfin, l’entrée principale de l’école, ornée d’une fresque colorée, a été entièrement repensée pour mieux accueillir parents et enfants dès le matin.

Expression des élus

Précision : dans la période des six mois qui précèdent une future élection municipale, les textes législatifs n’interdisent pas les publications des groupes politiques. Toutefois, les écrits doivent s’en tenir à des présentations d’événements, de faits ou de réalisations sous une forme non partisane ou neutre. Toute expression qui tendrait à valoriser ou mettre en cause l’action municipale (suivant les groupes politiques concernés) est à proscrire sous peine de contentieux.

Les orientations budgétaires pour 2026 ont de nouveau montré l’importance de l’économie chartraine, dont l’industrie. Elle contribue aux ressources fiscales de la commune à hauteur de 60 %. C’est une contribution essentielle pour nous permettre de rendre pérennes nos politiques de service à la population. Des politiques qui donnent du sens à la qualité du “vivre ensemble”. Le budget 2026 devra nous permettre de poursuivre l’engagement muni-

Perspectives fiscales chartraines sur le site Jean Monnet

cipal en matière d’éducation, de vie associative, de culture, de sport, de solidarité et bien sûr d’environnement : la végétalisation, l’eau, l’énergie, les déchets, le recyclage et l’éco-citoyenneté...

Quelles sont aujourd’hui les incertitudes qui pèsent sur l’avenir financier de Chartres-de-Bretagne (DILICO).

1. La prise en compte des nouvelles bases de la taxe foncière qui à ce jour ne compensent toujours pas encore les pertes de 2022. Il s’agit de 80 000 m² d’ateliers industriels désaffectés du fait d’une décision sans concertation de la métropole. Cette dernière a demandé le partage immobilier par l’Établissement Public Foncier Régional jusqu’en 2031. S’y ajoute maintenant une destruction en cours de 30 000 m², rattachés à ces mêmes 80 000 m². 2. Un Projet de Loi de Finances (PLF) qui envisage de diminuer d’un quart

(25 %) les allocations compensatrices des bases industrielles de 2020. En 2021, elles avaient été réduites de moitié pour “favoriser” une certaine relance industrielle...

3. L’incertitude sur les prélevements de l’État pour construire son propre budget au moyen du dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités (DILICO).

Concernant le point “2”, la compensation de l’abattement de 50 % des bases était de 2,8 M€ en 2022 ; puis de 2,5 M€ en 2023 (suite aux 80 000 m² déclassés par la métropole...) et enfin de 2,6 M€ en 2025. Si la loi de finances devait être approuvée dans sa forme actuelle, la conséquence financière en serait donc une baisse de 25 % pour 2026 ; c’est à dire une perte d’allocations de 650 K€ (2,6 M€ x 0,25). Or, selon la loi de finances pour 2021, lorsque la part de taxe foncière prélevée antérieurement par le Département (jusqu’en 2020) excède

le besoin financier pour compenser la disparition de la Taxe d’Habitation, l’excédent est transféré à un fonds de péréquation national. Cet excédent est prélevé à hauteur de 42,5 % du produit de Taxe Foncière collecté sur la commune. Une telle somme ne rejoint donc pas les recettes fiscales communales, alors que le produit de la taxe est bien prélevé sur le bâti chartraine. En théorie, la perte budgétaire serait de 374 K€. Hélas rien n’exclut qu’elle soit plus importante ; ce serait potentiellement jusqu’à 500 K€...

La communication de la valeur précise de nos bases foncières pour 2026, ainsi que les mécanismes de prélevement ne seront portés à notre connaissance que d’ici le mois de février. En cette fin d’année 2025, la prudence s’impose à nous, avant même la clôture des comptes 2025 qui ne saurait tarder.

En bref

■ Recyclage immobilier

Rennes Métropole lance un Appel à manifestation d’intérêt (AMI) auprès des propriétaires, bailleurs et promoteurs pour accompagner la transformation du bâti existant en logements.

> L’objectif

. Sélectionner 10 projets innovants (surélévations, réhabilitations...) et reproductibles.

> Pourquoi candidater ?

. Soutien technique par Territoires Publics et Rennes Métropole.

. Aide financière entre 25 000 et 40 000 € par projet, couvrant jusqu’à 50 % des surcoûts d’études liés au choix du recyclage plutôt qu’à la démolition/reconstruction.

. Accompagnement personnalisé pour affiner les projets.

> Comment postuler ?

. Dépôt des dossiers au fil de l’eau.

Fiche-candidature et contacts sur www.chartresdebretagne.fr

■ Consultation du public : Safran

Safran Turbine Airfoils prévoit la construction d’une usine à Chartres-de-Bretagne, sur le site de La Janais - Espace technologique Jean Monnet. Elle intégrera une activité de fonderie et de réparation de pièces de moteurs d’avions. A ce titre, l’usine relèvera de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l’Environnement.

> Une consultation du public sur la demande d’autorisation environnementale de Safran Aircraft Engines est en cours jusqu’au lundi 9 mars 2026 à 17h.

Le dossier est consultable en mairie de Chartres-de-Bretagne et sur www.registre-numerique.fr/safran-turbineairfoils-chartresdebretagne

> Permanences de la commissaire enquêteuse

. Lundi 16 février 2026 de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

. Vendredi 6 mars 2026 de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, à la mairie.

> Réunion publique

Lundi 2 mars 2026 à 18h dans le Bâtiment 78, 3 rue Pierre et Marie Curie à Chartres-de-Bretagne.

Au programme : jeux de société, discussions libres et thématiques variées.

Parc de loisirs

Une aire de jeux inclusive

Afin de favoriser l’accès aux loisirs pour tous les enfants, quel que soit leur degré d’autonomie, la Ville vient d’installer en décembre une aire de jeux comportant notamment un trampoline et un tourniquet adaptés à l’utilisation en fauteuil roulant.



■ Ce tourniquet permet d’installer un fauteuil roulant. Deux bancs sont prévus pour partager le jeu à plusieurs.



■ Cette aire de jeux a aussi été pensée pour favoriser le jeu entre toutes les générations.

solidarité, aux personnes âgées, à la famille et à la santé, avait permis de cibler les installations à privilégier.

Prévus dans le programme, des tables et bancs ainsi que d’autres jeux seront installés dans les prochaines semaines. “Ils sont également accessibles aux enfants valides”, note Catherine Derouette, directrice du pôle enfance. Le plaisir du jeu pour toutes et tous, au-delà des différences !

Envie d’une pause ?

Apéro-jeux pour les familles d’ados*



Être parents de préadolescent·e ou d’adolescent·e, c’est souvent jongler avec de nombreuses questions. Pour offrir un espace de dialogue, hors du cadre familial, l’équipe Enfance/ Jeunesse propose un Apéro-jeux, un temps pour se poser pensé pour favoriser les échanges entre parents, adolescent·es et animateurs.

Au programme : jeux de société, discussions libres et thématiques variées.

Vendredi 23 janvier de 19h à 20h30

Au centre d’animation L’Igloo. Gratuit sur inscription auprès de parentalite@ville-chartresdebretagne.fr. Tél. 02 99 77 13 07

** L’adolescent·e ne peut participer qu’en présence de son parent.*

Jobs d’été

Pour l’encadrement des enfants et des ados en juillet et août, la ville recrute une dizaine d’animateurs et animatrices. Les candidatures sont ouvertes jusqu’au 28 février 2026.

Le dossier est téléchargeable sur www.chartresdebretagne.fr

Propreté urbaine L'affaire de tous !

A Chartres-de-Bretagne, la propreté urbaine est assurée par un service dédié. Mais la qualité de notre cadre de vie passe également par la mobilisation de tous via la réduction des déchets à la source. La commune met en place des solutions pour réduire la production des déchets ou mieux les valoriser.

En première ligne, l'équipe des espaces urbains peut compter sur 6 agents dirigés par un coordinateur, David Sanchez. L'escouade fait partie, aux côtés de l'équipe espaces verts, du service environnement qui compte 19 agents ; l'ensemble du pôle ressources techniques comprenant 30 agents. "Entre les aménagements, l'entretien et la propreté urbaine, il y a toujours un chantier en cours" relève Sébastien Lelièvre, responsable du service environnement. Passer la balayeuse de voirie, mutualisée avec Noyal-Châtillon-sur-Seiche, vider les corbeilles, gérer les dépôts sauvages et les tags, nettoyer le mobilier urbain et les sanitaires publics au quotidien, sillonnner les rues avec une pince télescopique pour ramasser les déchets, autant de tâches qui font partie des missions des agents de propreté urbaine. Certaines, comme le désherbage des 37 km de trottoirs/caniveaux ou l'entretien des deux cimetières, sont saisonnières. Les 9 aires de jeux pour enfants implantées sur la commune requièrent un entretien et une maintenance menuelle.

Opération de sensibilisation Du 26 janvier au 6 février

des médiateurs "déchets" de Rennes Métropole viendront à la rencontre des usager·es afin de les sensibiliser par des actions de prévention.



■ L'équipe "Espaces urbains de la ville" : Freddy, Didier, Ronan, Fabrice, Frédéric, David, Wilfried.

Sensibiliser, informer pour lutter contre les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages dans l'espace public nécessitent une attention en continu. "Dans certaines rues on retrouve systématiquement des encombrants, autour des containers enterrés, les points d'apports volontaire (PAV). Ils sont vidés par Rennes Métropole, qui ne prend pas en charge les encombrants" précise David Sanchez. Signe de l'intérêt porté au sujet, la Ville a récemment organisé une commission des habitant·es pour réfléchir à des actions concrètes liées aux dépôts sauvages.

Car le volume est important : "Ce qu'on ramasse chaque semaine remplit au moins une benne complète à emmener là où ils doivent être déposés, à la déchetterie." A l'initiative de la commune, une campagne de sensibilisation est menée à partir de la fin janvier sur trois secteurs : Trégor, Écorchard, Calarasi ; soit 500 foyers concernés par cette campagne. Affichages et interventions de médiateurs de Rennes Métropole en porte-à-porte auprès des habitant·es doivent encourager les bonnes pra-

tiques. Pour ce qui concerne les tags, il n'y a pas de saison, mais des pics quand un nouveau tagueur vient imprimer sa signature. "Le temps de nettoyage est long et le produit utilisé pour effacer sans abîmer le support est cher." Pour limiter les tags sauvages, la mairie fait appel à des artistes pour graffer des transformateurs. Cette nouvelle opération couvrira bientôt 3 transformateurs.



■ Sur le terrain, au quotidien, des agents de la ville assurent la propreté urbaine.

Des alternatives aux déchets

L'Escale verte, plateforme de transit implantée Passage René Dumont (voir ci-contre), permet le tri de certains déchets (cartons et livres, déchets verts, métaux, équipements électroniques) vers des filières de traitement et de valorisation. Ce service est accessible aux Chartrain·es et gratuit. Une carte d'accès est à demander en mairie. On y trouve également une cabane à dons pour déposer des objets en bon état de fonctionnement et en récupérer d'autres gratuitement. Une solution qui vise à réduire les déchets à la source. C'est tout le sens des dispositifs mis en place depuis 2023, avec le Repair café et le Lab (laboratoire de fabrication numérique), puis la cabane à dons en 2024 et l'Objethèque en 2025. Autant de services qui seront rassemblés dans la Maison écocitoyenne. Elle ouvrira ses portes à la fin de l'année 2026, à proximité du Centre Technique Municipal.

Au Repair café, atelier de réparation mené par des bénévoles à la Maison des associations, vous pouvez venir

avec un objet endommagé, et vous serez accompagné pour le remettre en état. "Cela fonctionne très bien. Un objet sur deux est réparé" se réjouit Gwenaëlle Decelle, chargée de mission "Maison écocitoyenne". C'est aussi l'occasion de créer du lien autour d'un café.

Pour une consommation écologiquement responsable

Besoin d'un appareil à fondue ou d'une scie circulaire ? Pas utile d'en acheter un qui ne servira qu'une fois l'an. Vous pouvez l'emprunter gratuitement à l'Objethèque (bâtiment du Pôle Sud). Alimenté par les dons, le catalogue en ligne affiche matériel de bricolage, de jardinage, électroménager. Ces objets sont loués gratuitement ou à tout petits prix. Et, si vous stockez chez vous des appareils dont vous vous servez très peu, vous pouvez en faire don et ainsi bénéficier d'une gratuité sur toutes les locations.

Réduire ses déchets ! Les astuces du quotidien

> A la coupe pour réduire

Les produits emballés ont-ils un meilleur goût ? Non ? Alors achetez à la coupe ou au détail ! Moins de déchets et une meilleure qualité ! Charcuteries, fruits, légumes, céréales, vis, clous en vrac peuvent être achetés sans emballages et souvent moins coûteux. Et pour des courses zéro déchet, pensez à apporter votre contenant chez vos commerçants ! La loi AGEC prévoit que le commerçant doit l'accepter s'il est propre et adapté à la nature du produit acheté.

> Boire l'eau du robinet

En préférant l'eau du robinet à l'eau en bouteille, vous alliez écologie à économie ! L'eau du robinet n'est ni emballée, ni transportée et coûte 200 à 300 fois moins cher. Et, si le goût de l'eau du robinet ne vous convient pas, mettez votre bouteille à température ambiante ou dans votre réfrigérateur. Après quelques heures le goût du chlore aura disparu.

> Moins de papier

Avant de devenir papier chiffon, le papier peut être... papier brouillon ! Ce geste, associé à d'autres (impressions recto-verso, plusieurs pages par feuille...) permet de réduire la consommation de papier, à la maison et au travail.

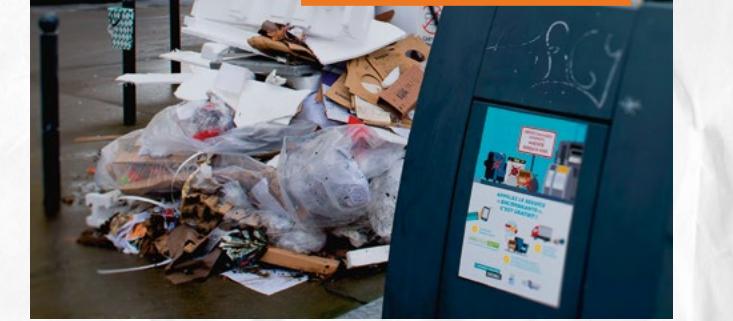
> Dites non à la publicité

La publicité génère 12 kg de déchets chaque année par personne. Avec le stop pub que vous fournissent les collectivités, il est possible de ne plus les recevoir. Et vous continuerez bien sûr à recevoir votre journal Le Chartrain qui n'est pas considéré comme de la publicité.

> Utiliser des piles rechargeables

Une pile rechargeable fonctionne aussi bien et ne génère pas de déchets. L'investissement initial est vite amorti et les bénéfices environnementaux sont nombreux : réduction des rejets polluants, diminution de la consommation des ressources naturelles, moins de déchets toxiques.

QUAND VOUS ÊTES
EN BAS DE CHEZ VOUS
VOUS ÊTES ENCORE
CHEZ VOUS



LES DÉCHETS, C'EST DANS LES BACS. ET PAS PAR TERRE.

Où jeter ses encombrants ?

> Déchèteries de Saint-Erblon (Le Perray) et de Saint-Jacques-de-la-Lande (4 rue de la Trotine) à moins de 10 min. en voiture.

+ d'infos dechets.metropole.rennes.fr/gerer-vos-dechets
Service Infos déchets de Rennes Métropole 0 223 622 622.

L'Escale verte est une installation communale surveillée où les Chartrain·es peuvent apporter certains déchets non collectés dans le cadre des circuits habituels des collectes.

Avenue du Trégor. Ouverte lundis & vendredis 14h/17h*, mercredis & samedis 9h/12h et 14h/17h*. *18h du 1/04 au 31/10.

Infos Maison écocitoyenne

> Prochains Open Lab : samedis 10 janvier, 7 février, 14 mars.

> Prochains Repair café : samedis 24 janvier, 7 février, 21 mars.

> Horaires de l'Objethèque . Mercredi de 16h à 19h. Vendredi de 15h à 18h. Les 2^e et 4^e samedis de 9h à 13h.

+ d'infos : Citoyennete@ville-chartresdebretagne.fr. 02 99 77 13 05

> www.chartresdebretagne.fr

Source www.smedar.fr

L'ABC d'un bénévole

Gérard Pignon 55 ans d'engagement

Samedi 25 octobre, à l'occasion des 30 ans de l'association ABC Pétanque, Gérard Pignon a reçu la Médaille d'or de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif des mains de Joseph Ribault, vice-président de la MJSEA. Retour sur 55 années d'engagement au service des associations chartraines mais également du développement sportif de notre commune.

En 1969, à son arrivée à Chartres-de-Bretagne, Gérard Pignon, 16 ans, intègre la section Football de l'Espérance, puis l'équipe première et plus tard le club de Handball... Sports qu'il pratiquera en parallèle durant plusieurs saisons. En 1971, repéré par Rémy Berranger, secrétaire de l'Espérance et également directeur de l'école publique de l'Auditoire, Gérard devient moniteur auprès des jeunes Chartrain·es sur leur temps de loisirs du jeudi après-midi. Les débuts d'un parcours d'engagement jalonné de rencontres marquantes et fondatrices : Rémy Berranger, Louis Piou, Pierre Guédard, d'amitiés indéfectibles et de projets rassembleurs.

En parallèle à son parcours de joueur, Gérard entraîne la première équipe féminine chartraine de Handball et les cadets du club de foot dont il est



■ En 1982 Gérard Pignon (debout à gauche) et Rémy Berranger (debout à droite) entourent l'équipe 1^{re} de football

Vie éco

Une nouvelle orthoptiste

Noémie Angéli, orthoptiste, s'est nouvellement installée sur la commune. Elle consulte, le mercredi de 9h à 19h30 dans son cabinet situé au 15 avenue de La Marionnaise.

Prise de rendez-vous via Doctolib, ou par mail noemieangeli.orthoptiste@gmail.com ou au 06 33 18 40 51



■ 25 octobre 2025, de gauche à droite, Joseph Ribault, vice-président de la MJSEA, Patrice Lecomte, président de l'ABC Pétanque, Florence Poulain, adjointe aux Sports et Gérard Pignon.

de l'ABC Pétanque. "L'idée est partie d'une plaisirnerie entre copains et l'aventure dure maintenant depuis 30 ans" commente Gérard qui a assuré la présidence de l'association durant 27 années. A ce poste, il a permis le développement de l'ABC qui compte à présent 175 licenciés, la transformation de l'ancienne piscine en boulodrome, la création d'une école de pétanque labellisée et une section "entraînement pour novices" qui favorisent l'ouverture du sport à tous et toutes. Gérard précise : "Je suis heureux de l'esprit qui règne au sein de l'association : l'entraide, la camaraderie et la solidarité, des valeurs qui me sont chères et que j'ai toujours eu à cœur d'entretenir".

Aujourd'hui, quand Gérard revient sur son parcours, il aime se souvenir de "moments de bonheur collectif, ceux qui se construisent patiemment,

faire se rencontrer dans un même lieu les entreprises du territoire, les personnes à la recherche d'un emploi et celles qui se questionnent sur leur projet professionnel ou sur une éventuelle reconversion.

Mardi 20 janvier 2026, de 14h à 17h, Halle de la Conterie. Accès libre

Forum de l'emploi et de la formation

À la Halle de La Conterie

Le Point Accueil Emploi de Chartres-de-Bretagne organisera un forum de l'emploi et de la formation le 20 janvier.

Une vingtaine d'entreprises de différents secteurs et une dizaine d'organismes de formation participeront à l'événement. Il a pour objectif de

Les Chartrains sont solidaires

24 355 €

C'est la somme collectée en 2025 par les manifestations des différentes associations chartraines, engagées en faveur du Téléthon. Une nouvelle fois, vous avez répondu aux appels à la générosité en participant à la Course du muscle, en profitant d'un dîner dansant, en chinant à la bourse multi-collections, en achetant du compost auprès de la Génétique chartraine... Bravo à vous et aux bénévoles !

690 €

ont été récoltés par l'association Happy team fit lors de son évènement "Décembre rose". Cette matinée sportive, festive et solidaire, vise à sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein tout en partageant un moment d'énergie et de convivialité. La somme a été reversée à la Ligue contre le cancer.

2 536 kg

C'est le poids des denrées alimentaires et produits d'hygiène récoltés fin novembre lors de la collecte nationale de la Banque Alimentaire, au profit de l'épicerie sociale de Chartres-de-Bretagne. Vos dons dans les deux supermarchés Carrefour Market et Netto correspondent à une hausse de 40% par rapport à l'année dernière. Merci pour votre élan solidaire !

Peinture et dessin

L'association tisse sa toile



■ Le groupe d'organisateurs du salon des Arts en février prochain.

Avec ses 42 années d'existence, l'activité peinture et dessin n'est pas de nature morte. Elle propose son premier "Salon des arts" en février.

L'association Atelier peinture et dessin naît en 2015 de la transformation de l'atelier adulte du Pôle Sud qui existait depuis 1983. Elle intègre, dans le même temps la fédération Espérance. Ainsi, chaque semaine, la centaine d'adhérent·es se regroupe sur des temps d'ateliers d'une vingtaine de personnes pour explorer différentes techniques.

De l'aquarelle à l'huile, en passant par le pastel, les élèves sont accompagnés dans leur réalisation personnelle par l'enseignant de l'association. Pour autant, les élèves ne restent pas cantonnés devant leur tableau. "En cours de séance, se lever, faire un tour, regarder les autres, échanger, permet de prendre du recul" précise Sylvie Gourmelon, membre de l'association et pratiquante de longue date. "Les conseils bienveillants de l'enseignant,

mais aussi des autres adhérents, permettent parfois de créer le déclic sur la toile" complète-t-elle. Bien que plusieurs membres pratiquent depuis de nombreuses années, l'association accueille chaque année des débutant·es qui bénéficient d'un accompagnement personnalisé pendant 2 mois, avec le prêt de différents matériels, pour permettre aux nouveaux de trouver leur voie artistique.

En 2026, l'association cherche également à sortir du cadre avec l'organisation de son premier "Salon des Arts" à la Halle de la Conterie pour faire rayonner la peinture et la sculpture à Chartres-de-Bretagne. Les cinquante exposant·es retenus par le jury présenteront leurs œuvres représentatives de différentes techniques de peinture et de sculpture. L'occasion pour les participant·es

de présenter leurs toiles et sculptures, de glisser une oreille dans le public pour recueillir les avis et de rencontrer d'autres artistes. Et pour le public de découvrir des talents artistiques de Bretagne. Trois prix seront attribués, le prix du jury, le prix de la municipalité et le prix du public pour lequel un vote sera organisé sur place.

Les dates

> Salon des Arts les 7 et 8 février 2026, Halle de la Conterie. Remise des prix dimanche 1^{er} mars, à 17h30.

> Exposition annuelle au Centre culturel Pôle sud du 10 février au 1^{er} mars, en partenariat avec L'atelier poterie, sur la thématique des animaux.

Vernissage le vendredi 13 février

Collectif Boréale'S

Un stage de théâtre de tréteaux

Comment raconter beaucoup de choses avec rien, ou presque rien : c'est tout l'art du théâtre de tréteaux. Sur une scène de 2 mètres sur 1, sans décor, ni son, ni lumière, les acteur·ices ne possèdent que leurs corps pour suggérer des costumes, évoquer des espaces et ainsi faire naître l'imaginaire. L'association propose un stage pour adultes en format "speed playing" sur deux week-ends et deux mercredis, animé par Christine Defay.

> Vend. 23 janv. : 20h-22h30 ; sam. 24 et dim. 25 janv. : 13h-19h ; merc. 28 janv. et 04 févr. : 20h-22h30 ; vend. 06 fév. : 20h-22h30 ; sam. 07 et dim. 08 fév. : 13h-19h

A l'Espace Brocéliande. Tarifs : 175€ (carte Sortir et chèques vacances acceptés). Contact et inscription : 06 30 91 27 08, boreales35@gmail.com

Rendez-vous Théâtre amateur

"Coupures", de Paul-Elio Forget & Samuel Valensi par la Cie Théâtre de la prise multiple

Comédie satirique qui interroge notre rôle de citoyen dans le débat démocratique.

Samedi 10 janvier à 20h30, 1h25 Au Pôle Sud. Tarifs : 8€/5€ Billetterie en ligne www.helloasso.com/associations/boreale-s

Les oiseaux de chez nous s'invitent à l'école

Des ateliers de pratique musicale avec l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse Jean Wiener (EIMD), des temps de découverte des oiseaux avec la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO), une visite de l'exposition "Écoute les oiseaux" à la Médiathèque : ce sont autant d'étapes qui constituent le projet "Autour des oiseaux de chez nous" dans lequel s'est engagée une classe de CM2 de l'école Auditoire et qui s'inscrivent dans l'édition 2026 du festival écocitoyen "J'agis pour ma planète".



■ Emeline Dzierla, coordinatrice du dispositif Musique à l'école de l'EIMD Jean Wiener intervient dans 5 classes de CM1 et CM2 de l'école Auditoire.



Vendredi 28 novembre à l'école Auditoire, c'est au rythme d'un morceau de rap que les élèves débutent cette séance de musique avec un échauffement dynamique, où il faut taper des pieds, sauter, lever les mains et chanter en chœur le refrain "Économise l'eau, allez ! Bouge-toi ! N'oublie pas de prendre ton vélo, allez ! Bouge-toi !".

Tous les quinze jours, le vendredi matin, cinq classes de CM1 et CM2 chantent et font de la musique avec Emeline Dzierla, coordinatrice du dispositif Musique à l'école de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse Jean Wiener. Le projet s'articule autour de cinq thématiques - une par classe - toutes en lien avec la

nature et l'environnement. La classe de CM2 de Klervia Le Strat travaille autour des oiseaux. L'objectif de ce cycle d'ateliers : maîtriser la chanson "La symphonie des éclairs" de Zahia de Sagazan et créer un morceau qui sera à écouter via un QR code sur un nichoir installé dans le Parc de Loisirs pendant le temps fort du festival "J'agis pour ma planète", le samedi 06 juin 2026.

En parallèle de ce projet musical, les élèves de CM2 ont observé, écouté et appris à reconnaître les oiseaux de la ville à travers deux ateliers menés par Virginie Peron, animatrice à la Ligue de la Protection des Oiseaux.

Festival éco-citoyen
J'agis pour ma planète
du 29 mai au 6 juin 2026

Vendredi 19 décembre

Accompagnés de Virginie Péron, animatrice à la LPO et de leur institutrice Klervia Le Strat, les élèves ont appris à reconnaître les oiseaux des villes à leur chant et leur plumage. Les enfants ont ensuite pu identifier les nombreuses espèces qui occupent leur cour d'école : mésange bleue et charbonnière, moineau domestique, corneille noire, pie bavarde, merle noir, rougogorge familier... Quelle (bio) diversité !



Histoires de vie au Pôle Sud



Dès le 6 janvier, le centre culturel plonge dans une nouvelle période thématique où bon nombre de propositions chemineront à travers les vies du récit et les récits de vie.

Les 24 et 25 janvier, on compte les oiseaux des jardins

La LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle invitent tous les curieux de nature à consacrer 1 heure à observer et compter les oiseaux de leur jardin. Ce week-end d'observation est bien plus qu'un simple loisir : c'est une occasion unique de contribuer à la science depuis chez vous.

Comment participer au comptage ?

Il n'est pas nécessaire d'être un expert en ornithologie pour participer, il suffit d'avoir un peu de temps et d'aimer regarder ce qu'il se passe dans son jardin et de savoir compter. Facile !

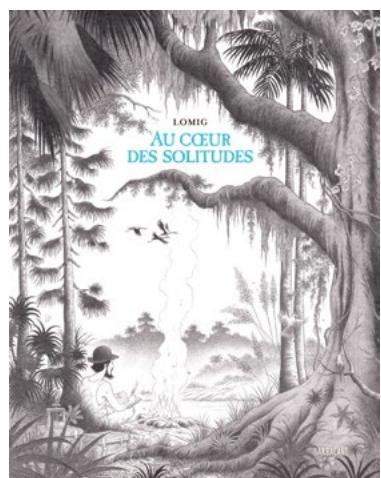
1. Choisissez votre lieu d'observation : balcon, jardin ou parc public.

2. Prenez une heure, le 24 ou le 25 janvier pour observer les oiseaux.

3. Notez pour chaque espèce le nombre maximal d'individus vus en même temps.

4. Envoyez vos observations sur le site www.oiseauxdesjardins.fr.

Pas de panique !
si vous êtes novice, le site
www.oiseauxdesjardins.fr
regorge de fiches d'identification pour vous aider



■ Exposition et atelier création par Lomig, auteur de bande-dessinée rennais.

"Histoires de vie" ce sont des spectacles, concerts, exposition, ateliers, après-midi jeux, espaces participatifs mais également un prix littéraire et un concours de nouvelles qui permettront à toutes et tous, petits et grands, de découvrir ou imaginer des récits aussi différents les uns que les autres.

Au programme : l'auteur de bande-dessinée rennais, Lomig, est à l'honneur à la Médiathèque au travers d'une exposition et d'un atelier conçus en écho à son œuvre "Au cœur des solitudes". Régis Guigand, un autre Rennais, est à l'affiche, avec son seul-en-scène dédié aux labyrinthes de la mémoire "38 hussards au fond d'un tiroir" et un atelier d'écriture.

Agenda

> Retrouvez sur www.chartrabretagne.fr, l'ensemble des dates des ateliers, événements, concerts, expositions, déjeuners sur scène... de la saison 2025-2026.



Dans le Hall

> Parenthèse Histoires de vie
Du 7 janvier au 14 février.



■ "Venise", création de l'artiste rennaise Fanny Chériaux, Cie La Volige.

et mille visages ! A la croisée des chemins de ce parcours artistique, culturel et ludique, la troisième Parenthèse de la saison, installée dans le Hall du centre culturel est une invitation libre à écrire et à s'inventer des histoires : autant qu'on veut et avec le temps dont on dispose ! Par l'écriture, le dessin ou même le jeu !

Les spectacles

> RAW
par la Compagnie Kilaï + DJ set
Dans le cadre du festival Waterproof
Vendredi 30 janvier à 19h30, de 5 à 6€, de 8 à 107 ans

> Venise
Par La compagnie La Volige
Vendredi 6 mars à 21h, de 5 à 15€, de 13 à 107 ans

> Viva !
Par la Loquace compagnie
Vendredi 27 mars à 21h, de 5 à 10€, de 12 à 107 ans.

Histoires de vie

Les rendez-vous

à la Médiathèque

> Au cœur des solitudes
Par Lomig

> Exposition
Du 6 janvier au 14 février, de 9 à 107 ans. Accès libre

> Atelier création de personnages en bande-dessinée.
Mercredi 21 janvier à 15h, de 9 à 107 ans. Sur réservation

> Moment musical et chorégraphique

Avec les élèves de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse Jean Wiener.
Samedi 31 janvier de 11h à 12h. Tout public

> 38 hussards au fond d'un tiroir
Par Régis Guigand

> Spectacle
Vendredi 6 février à 19h30, de 12 ans à 107 ans. Gratuit sur réservation

> Atelier d'écriture
samedi 24 janvier de 14h à 17h de 16 à 107 ans. Sur réservation

> Après-midi jeux
Avec Le Refuge d'Uchronie
Mercredi 18 février de 15h à 18h. Tout public

> P'tites curiosités
Mardi 24 février à 17h, de 6 à 10 ans. Sur réservation

> Prix Estampille
Quel sera votre roman préféré ?
Prix littéraire co-organisé avec les médiathèques de L'Hermitage, Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Saint-Jacques-de-la-Lande
Jusqu'au 12 juin. de 15 à 107 ans

> Concours de nouvelles
Jusqu'au 10 juin, de 11 à 107 ans.

2025

Dans la ville, au sein des associations, sur scène, dans les services, lors de rencontres inter-chartraines... retour en images sur quelques moments de 2025.

- 1 Juillet, Eté jeunes
- 2 Juin, Le Fleurissement au Parc de Loisirs
- 3 Novembre, Rencontre intergénérationnelle à Ty'Pame
- 4 Mars, atelier Petite souris à l'école Brocéliande
- 5 Juin, Fête de la Musique participative
- 6 Décembre, l'espace multisports Jeannie Longo
- 7 Juin, Roszalie sur la scène du Pôle Sud
- 8 Juin, expositions des ateliers
- 9 Mai, mise en place du Fleurissement "Les Jeux de notre enfance"
- 10 Septembre, A vous de Jouer
- 11 Juin, L'atelier Poterie au festival de l'Espérance
- 12 Octobre, prairie fleurie
- 13 Mars, atelier créatif autour de la Maison écocitoyenne
- 14 Janvier, la Seiche inonde le sud de la commune.

Ces photos et d'autres sont à découvrir lors des voeux à la population, mercredi 7 janvier et sont ensuite exposées en mairie où elles habillent les murs tout au long de l'année.



6



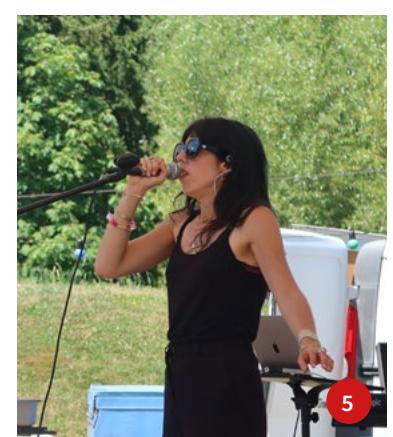
1



2



4



5



7



8



11



9



10



12



13



14